

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES

Intitulé du poste : Chargé d'opérations
Corps concerné : Technicien, catégorie B
Affectation : Département Patrimoine et Equipements
Localisation : 15 bd Voltaire – DIJON
Poste profilé :

I – Mission :

Assurer la totalité des actes administratifs et techniques nécessaires lors de l'étude, la réalisation et la finalisation des travaux sur les différents sites de la Direction interrégionale.

Etude

Montage des dossiers d'investissement et de maintenance, rédaction des programmes, étude de faisabilité, rédaction de dossier de consultation aux entreprises (cahier des charges techniques particulières, décomposition du prix global et forfaitaire), estimations des travaux et opérations.

Mise en place d'une base de données de prix

Suivi des opérations

Réception des dossiers après mise en concurrence ou faire établir les devis nécessaires après étude du projet

Étude des modalités d'exécution

Suivi des travaux dans le cadre réglementaire et sécurisé d'intervention.

Suivi financier et organisation du classement des dossiers.

Proposer et conseiller sur les opérations d'investissement et de maintenance sur l'ensemble des établissements et participer au diagnostic du patrimoine.

II- RelationsHiérarchique

Sous l'autorité du chef d'unité opérations

Fonctionnelle

De la direction de l'Administration Pénitentiaire

Des autres administrations : S.D.I.S., Préfecture, Mairie, D.S.V. ...

Des établissements pénitentiaires du ressort de la D.I.S.P.

Des responsables des différents services de chaque centre,

Des Maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle

Des entreprises et fournisseurs

III – Compétences requisesConnaissances

Technique dans les métiers des BTP,

Informatique : logiciel de bureautique (Open Office)

De la réglementation :

Loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Public

Code des marchés publics et sa jurisprudence

Conduite d'opération

Urbanisme et règles de construction, bâtiments et VRD

Comportement professionnel

Sens aigu du travail en équipe

Aptitude à la négociation

Capacité de restitution des informations

Ouverture d'esprit

Rigueur

Capacité d'analyse et d'organisation

Pour tout renseignement, prendre contact avec :

- M. Philippe BOREL, Chef de Département : 03 80 45 34 10 70
- M. Marc SEUKPANYA, Chef d'unité opérations : 03 80 45 34 10 77

FICHE DE POSTE DE CHARGE D'OPERATION

<u>TITRE DU POSTE</u>	Chargé d'opération
CORPS	Personnel technique
GRADE	Technicien
AFFECTATION	Département des affaires immobilières à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon.
<u>LOCALISATION</u>	Lyon.

RAISON D'ÊTRE

Le titulaire est responsable de la conduite des opérations immobilières qui lui sont confiées.

DIMENSIONS

Activités :

- Nombre d'opérations vivantes : environ 12, de 0,5 à 2 M€.
- Budget annuel du chargé d'opération : environ 3 M€.

DESCRIPTION DU CONTENU DES MISSIONS

Placé sous l'autorité directe du chef de l'unité opération,

- Il est responsable de la définition des besoins du maître d'ouvrage (programme/faisabilité).
- Il conduit les opérations immobilières qui lui sont confiées et organise les réunions utiles au suivi des opérations notamment les réunions dites de maîtrise d'œuvre/maîtrise d'ouvrage.
- Il désigne et supervise l'ensemble des acteurs de la construction nécessaire au bon déroulement de l'opération.
- Il garantit l'application des règles internes et externes.
- Il assure le compte rendu des opérations en terme, administratif, technique et financier

Ses missions sont aussi :

- Assurer le conseil technique des référents techniques des établissements.
- Participer à la gestion de patrimoine.
- Assurer l'intérim des autres chargés d'opération en cas de besoin.

RELATIONS

Hiérarchique avec le chef de l'unité des opérations.

Fonctionnelles avec :

- Les autres chefs d'unité du DAI.
- Les chefs d'établissement et les chefs des services pénitentiaires d'insertion et de probation du ressort.
- Les chefs de département de la direction interrégionale.
- Les partenaires institutionnels et non institutionnels.
- Les assistants à la maîtrise d'ouvrage, les entreprises, fournisseurs, les maîtres d'œuvre, et les associations, ...

COMPETENCES REQUISES

- ❖ Vision et capacité à saisir les enjeux, les problématiques et les jeux d'acteurs.
- ❖ Capacité de pilotage et de direction des divers acteurs de l'acte de construire.
- ❖ Aptitudes relationnelles, à l'écoute et à la reformulation ainsi qu'être un bon négociateur.
- ❖ Maîtrise de la fonction de conduite d'opérations et des procédures d'achat public.
- ❖ Expertise en bâtiment.

Personnes à contacter pour le poste à profil

Philippe DROUHIN chef du DAI de la DISP Lyon 06 76 08 51 33

Gaëlle CANAVY chef de l'unité des opérations du DAI Lyon 04 72 91 37 36/ 06 07 49 84 56

**Fiche de poste
DAP/SD/SD4**

Intitulé du poste :	Chargé des systèmes d'information CSI - Analyste fonctionnel – applications GIDE et GENESIS
Corps concernés :	Secrétaire administratif, Technicien, contractuel
Affectation :	Ministère de la Justice Direction de l'administration pénitentiaire Sous-direction de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés (SD) Bureau des systèmes d'information (SD4)
Localisation :	Paris 15 ^{ème} , 14 rue de Cévennes
Poste profilé :	Oui

I - Missions et organisation du bureau des systèmes d'information SD4 :

Pour assumer ses missions, l'administration pénitentiaire a organisé ses services informatiques de la manière suivante :

- Le bureau des systèmes d'information (bureau SD 4), rattaché à la sous-direction de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés, assure la maîtrise d'ouvrage de l'informatique pénitentiaire. Il est donc, à ce titre, chargé de définir, d'orienter et d'évaluer la politique informatique de l'administration pénitentiaire. Il anime et conseille l'action des services déconcentrés en la matière.
- En direction interrégionale (DISP), les Départements des systèmes d'information (DSI) relaient l'action du bureau SD4 dans la mise en œuvre de la politique informatique de l'administration pénitentiaire.
- A ce titre, les chargés des systèmes d'information (CSI) interviennent en direction interrégionale et dans les établissements, les correspondants locaux des systèmes d'information (CLSI) sont les relais en établissement.

Le développement du système d'information pénitentiaire, géré par le bureau des systèmes d'information (SD4), s'inscrit dans le cadre défini par le schéma directeur 2009-2013.

Le schéma directeur définit le partage de responsabilités entre la Sous Direction de l'Informatique et des Télécommunications (SDIT) dépendant du Secrétariat Général et les bureaux informatiques des « directions têtes de réseaux » : DSJ, DAP et DPJJ.

Dans ce contexte, le bureau SD4 a pris, dès la fin 2002, une orientation de maîtrise d'ouvrage, confiant à la SDIT, la réalisation en maîtrise d'œuvre de ses projets majeurs (GENESIS, ORIGINE, GIDE, APPI...).

Les missions du bureau SD4 sont donc orientées vers :

- la cohérence du système d'information pénitentiaire ;
- le pilotage des projets systèmes d'information ;
- l'analyse des besoins des utilisateurs et de leurs spécifications ;
- la prise en compte de l'évolution de ces besoins dans le temps ;
- la qualification fonctionnelle des applications et de leurs évolutions ;
- l'assistance aux utilisateurs et la formation aux applicatifs ;
- la sécurité des systèmes d'information.

II - Description du poste

- Par votre bonne connaissance du fonctionnement de la détention d'un établissement, ainsi que de la mise en œuvre des Règles Pénitentiaires Européennes (RPE), vous serez amené, au sein de l'équipe nationale chargée de la conception de GIDE et GENESIS, à contribuer à la réalisation de l'application ainsi qu'à la préparation du déploiement au sein de l'administration pénitentiaire.
- Au sein du bureau des systèmes d'information, vous apporterez votre très bonne connaissance du domaine de la détention et des RPE, sous l'autorité du chef de projet GIDE ou du chef de projet GENESIS et en lien avec les services métiers compétents de l'administration pénitentiaire.
- Vos fonctions consisteront principalement à :
 - o Contribuer aux évolutions des spécifications fonctionnelles et techniques sur le domaine concerné ;
 - o Contribuer à l'élaboration et la réalisation des jeux de tests de la future application ;
 - o Contribuer à la mise en œuvre de la conduite du changement induit par GENESIS au travers des axes de communication, formation et gestion des impacts organisationnels ;

- Assister autant que de besoin les équipes régionales et locales dans le cadre des missions d'aide à la conduite du changement.

➤ Ce poste d'analyste fonctionnel nécessite:

- Une très bonne connaissance, du Greffe ou des RPE et de la détention, ou de la régie de comptes nominatifs ;
- Une bonne maîtrise de l'ensemble des processus métiers appliqués en établissement pénitentiaire ;
- Une réelle capacité d'initiative ;
- Des qualités de rédaction.
- Une expérience en conception, spécification ou qualification dans le domaine de la gestion des systèmes d'information serait un plus appréciable.

Des déplacements ponctuels en France sont à prévoir

III - Compétences requises

- Une appétence pour la gestion des systèmes d'information
- Une réelle capacité d'initiative
- Un goût pour la formation et la transmission des connaissances
- Des facultés d'analyse et de synthèse,
- Des capacités rédactionnelles confirmées,
- Un goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire

Renseignements et candidatures :

Patrick Gomez – chef du bureau SD4 – 01 49 96 27 56 – patrick.gomez@justice.gouv.fr
Antoine Danel – adjoint chef du bureau SD4 – 01 49 96 27 60 – antoine.danel@justice.gouv.fr

Fiche de poste
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Intitulé du poste :	Technicien Hygiène et Sécurité
Corps concerné :	Technicien
Affectation :	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Bretagne, Basse-Normandie et Pays de Loire Département des Ressources Humaines et des Relations Sociales – Unité des Relations Sociales et de l'Environnement Professionnel
Localisation :	DISP RENNES Siège – 18 bis rue de Châtillon – 35000 RENNES
Poste profilé :	Oui

Le technicien Hygiène et Sécurité est placé sous l'autorité du Chef de département des Ressources Humaines et des Relations Sociales et affecté au siège de la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de RENNES. Il suit, en liaison avec le Conseiller de Prévention, le dispositif « Santé et Sécurité au Travail » et apporte des conseils à ses homologues des différents sites. Il assure le suivi de la Médecine de Prévention ainsi que le suivi et l'accueil des personnels handicapés (aménagement de poste de travail...).

I – Missions et attributions :

Santé et Sécurité du travail :

- Suivi du dispositif "Santé et Sécurité au Travail" et assistants de prévention (suivi des désignations et formation, animation de réunions de travail, relation avec l'inspecteur Hygiène et Sécurité), en binôme avec le Conseiller de Prévention.
- Préparation des réunions Santé et Sécurité au Travail (logistique).
- Mise en œuvre, suivi et exploitation du Document Unique.
- Traitement statistique mensuel de l'ensemble des accidents du travail par une analyse qualitative.
- Suivi de l'évolution de la législation de l'hygiène et de la sécurité du travail et suivi de sa mise en application.
- Mise en œuvre, en collaboration avec l'Unité de Formation, de la formation des personnels en matière d'habilitation et d'accréditation de sécurité au travail, conformément à la réglementation.
- Suivi et impulsion de la politique de coordination du réseau "Assistant de prévention".
- Participation à la mise en œuvre de formations en matière de santé et de sécurité du travail pour les personnels de la direction interrégionale.
- Participation aux travaux du Comité de Suivi Personnalisé Interrégional.

Médecine de prévention :

- Suivi de la prévention des risques professionnels (participation aux réunions de travail, relations avec les médecins de prévention, l'IHS...).
- Suivi de la médecine du travail, (recensement des médecins de prévention, réunion de travail, bilan et rapports vers la DAP).

Comité d'Hygiène et de Sécurité Spécial et Départemental :

- Elaboration d'une synthèse annuelle à partir des comptes-rendus des CHSS et CHSD
- Suivi des travaux des Comités d'Hygiène et de Sécurité Départementaux.

Correspondant Régional "Handicap" du Ministère de la Justice :

- Assure le relais pour une diffusion de l'information auprès des personnels des différents sites du ressort de la DI.
- Veille à l'accueil des personnels handicapés (étude et/ou aménagement de poste sur site, suivi des demandes de subvention à la DAGE).
- Participe aux opérations ponctuelles en faveur des handicapés.
- Membre du jury de recrutement de travailleurs handicapés par voie contractuelle.

FICHE DE POSTE

TECHNICIEN

Spécialité restauration collective au CD LE PORT

Mission Générale :

Sous l'autorité du chef d'établissement, le technicien exerce principalement les missions suivantes :

- Former et encadrer les détenus affectés à l'entretien des structures ou à la restauration collective
- Planifier, organiser et gérer le service des agents affectés aux cuisines
- Veiller au respect des normes HACCP

localisation : CENTRE DE DETENTION LE PORT

FONCTIONS PRINCIPALES

Fonctions transversales :

- Encadrer la main d'œuvre pénale et participer à son classement
- Participer au conseil technique auprès des services
- Contribuer à la prévention et au suivi de l'hygiène et de la sécurité
- Elaborer et rédiger des documents administratifs
- Elaborer des statistiques et tableaux de bord
- Participer à la veille technologique, réglementaire et juridique
- Encadrer un atelier de production

Fonctions spécifiques au domaine de la restauration :

- Assurer la sécurité des lieux
- Contribuer à la gestion des stocks
- Veiller à la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Participer à l'élaboration des menus
- Veiller à la distribution des repas
- Contrôler les devis fournisseurs et élaborer les devis prestations

COMPÉTENCES REQUISES

Compétences générales :

Connaissances : Maîtrise des connaissances et savoir-faire relatifs aux différents métiers

- La réglementation pénitentiaire relative au domaine de l'emploi
- Les règles de sécurité pénitentiaires
- Les règles d'hygiène et sécurité au travail
- Les logiciels et applications bureautiques
- L'organisation et le fonctionnement de l'AP
- L'organisation et le fonctionnement d'un établissement
- Les procédures administratives
- Les marchés publics à gestion déléguée (connaissance générale)

Savoir-faire :

- Mettre en œuvre les techniques de contrôle et de sécurité
- Mettre en œuvre les techniques de communication et d'alarme
- Mettre en œuvre les techniques d'intervention
- Savoir utiliser les logiciels et applications bureautiques
- Mettre en œuvre les procédures administratives
- Savoir rendre compte par écrit
- Transmettre ses connaissances techniques (gestes et techniques professionnels)

Comportement professionnel :

- Aptitude à l'écoute et au dialogue
- Aptitude à assurer l'interface entre les différents intervenants
- Maîtrise de soi
- Rigueur
- Sens pédagogique
- Réactivité en cas d'incident
- Capacité à organiser et à prioriser

Compétences spécifiques au domaine de la restauration :

Connaissances :

- Les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Les techniques de gestion des stocks
- Les méthodes appliquées en restauration

Savoir-faire :

- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Assurer le suivi qualité
- Mettre en œuvre les techniques de gestion des stocks
- Analyser le comportement individuel et en groupe des détenus
- Animer une équipe

Renseignements et candidatures :

Madame BLOIS VALAY Françoise

Chef du département des affaires immobilières à la MSPOM

Blois-valay.francoise@justice.fr

Tél : 01.45.15.19.64

Madame CUSANNO Bérangère

Adjoint au chef du département des affaires immobilières à la MSPOM

Berangere.cusanno@justice.fr

Tél : 01.82.01.23.19

FICHE DE POSTE RESPONSABLE INFORMATIQUE DE LA ZONE GUADELOUPE

Affectation :

CP BAIE MAHAULT

Mission générale :

Rattaché fonctionnellement au DSI de la MOM et administrativement et hiérarchiquement au chef de l'établissement sur lequel il est affecté, le CAI de zone a une compétence départementale : ses interventions ne se limitent donc pas à son établissement de rattachement mais à toutes les structures pénitentiaires du département (établissements pénitentiaires et SPIP).

Conditions d'accès :

Corps/Grade : Personnels techniques/Technicien.

L'agent doit être habilité ou « habilitable confidentiel défense ».

Fonctions et activité principales

- Gestion administrative
 - Préparer les prévisions budgétaires,
 - Suivi des tableaux de bord du DSI,
 - Suivi du budget et des actions associées,
 - Gérer le parc informatique,
 - Participer à la préparation des marchés + suivi des marchés,
 - Déclaration CNIL,
 - Suivi des formations bureautiques,
 - Animer et coordonner l'activité des CSLI (réunion mensuelles ou bimensuelles de suivi de l'activité des CSLI),
 - Gérer des boîtes à lettres de messagerie,
 - Remontées d'informations au DSI de la MOM.
- Suivi de l'exploitation
 - Suivi des sauvegardes,
 - Suivi des habilitations utilisateurs sur GIDE, le SLR et les applications métiers,
 - Suivi de la protection antivirale et de l'application des correctifs de sécurité Microsoft sur les postes de travail et serveurs.
- Sécurité du SI
 - Mise en œuvre des procédures de sécurité en EP et SPIP,
 - LDSSI
 - Sensibilisation et formations,
 - Échanges avec les partenaires (RIEP, Groupements privés, ...),
 - Suivi de l'accès des détenus à l'informatique,
 - Planifier, en lien avec les différents responsables de détention des établissements, les fouilles de l'ensemble des matériels informatiques, en contrôler la réalisation par les CSLI ainsi que le suivi en cas de transfert d'un PPSMJ propriétaire d'un matériel informatique, assurer le suivi et la transmission des statistiques qui en découlent.
- Expression de besoins
 - Animer des groupes d'utilisateurs quand un besoin apparaît,
 - Faire remonter les expressions de besoin au DSI de la MOM.
- Formation
 - Préparation des plans de formation aux applications en lien avec les responsables de formation,
 - Former les utilisateurs aux outils,
 - Évaluation des formations en lien les responsables de formation.
- Assistance aux utilisateurs
 - Préservation de la continuité d'activité ; (alertes et suivi sur incidents critiques),
 - Assistance de 1er niveau pour les CSLI et pour les utilisateurs en cas d'absence de CSLI,
 - Analyse des résolutions d'incident pour capitalisation (base de connaissances).

COMPÉTENCES REQUISES

Thèmes	Connaissances	Savoir faire	Comportement professionnel
Administration	L'environnement et l'organisation pénitentiaire L'élaboration des cahiers des charges		
Juridique	Le droit des technologies de l'information et de communication Le schéma directeur informatique		
Sécurité	les règles de sécurité du SI	Appréciation de l'impact des incidents sur la sécurité et l'obligation de continuité d'activité	
Traiter l'information	Les différentes applications métier et logiciels utilisés par l'AP Le matériel informatique	Rédiger des notes, documents et rapports Utiliser les applications informatiques et les logiciels Assurer la veille technologique informatique	Capacité d'analyse
Capacités relationnelles			Être à l'écoute Sens pédagogique Capacité à collaborer avec les différents partenaires professionnels Capacité à animer un réseau de CLSI Sens de la délégation
Méthode	La méthodologie de gestion de projet Les principes d'architecture informatique et réseau Les systèmes d'exploitation Windows et Linux		Rigueur Capacité à anticiper
Capacité d'action			Capacité à organiser et à prioriser Capacité à décider

Pour tout renseignement, contacter :

Jean-François BRESSET - Chef du Département des Systèmes d'Information - 01.45.15.19.56
Valérie PILET - Adjointe au Chef du Département des Systèmes d'Information – 01.45.15.14.82

Fiche de poste
Service de l'Emploi Pénitentiaire

Intitulé du poste : Responsable de la plateforme confection SEP-RIEP de la Maison Centrale d'ARLES
Corps concernés : Techniciens
Affectation : **Direction de l'administration pénitentiaire**
Service de l'Emploi Pénitentiaire
Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires
Localisation : **Maison Centrale d'ARLES – Rue Copernic – BP 90241 – 13637 ARLES Cedex**
Poste profilé : Oui

ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire

I - Missions et organisation du bureau :

Service à compétence nationale, le Service de l'Emploi Pénitentiaire, dont le siège est à TULLE (19), est chargé de gérer le compte de commerce et les ateliers de la Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires.

Composé de 49 ateliers répartis dans 24 établissements pénitentiaires aux secteurs d'activités variés (mécanique, confection, menuiserie, imprimerie, informatique, cuir - chaussures, exploitation agricole, ...), il a pour mission de contribuer à l'insertion des personnes détenues et à la lutte contre la récidive en développant des activités de travail et de formation dans les établissements pénitentiaires.

A ce jour, les ateliers emploient 1 288 opérateurs détenus encadrés par 144 agents de l'Etat.

II - Description du poste :

Placé sous l'autorité du directeur du Service de l'Emploi Pénitentiaire, le technicien a la responsabilité de la plateforme et, à ce titre, il assure :

- la gestion des stocks de matières premières et de produits finis sur l'ensemble des zones de stockage informatiquement et physiquement
- la gestion et le contrôle des expéditions et des réceptions de marchandises, l'établissement des bordereaux d'expédition
- la gestion des achats en lien avec les chefs d'atelier et l'établissement des bons de commande conformément aux procédures
- l'acheminement des marchandises à l'aide d'un chariot élévateur aux zones de livraison
- la coordination logistique : autorisations d'accès, livraisons
- la gestion de l'équipe d'opérateurs détenus aux services magasin, expéditions, stock et cariste
- l'encadrement de l'adjoint technique d'encadrement affecté à la plateforme confection
- le suivi de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail

III - Compétences requises :

- expérience en encadrement d'un atelier
- connaissances en logistique et gestion de stocks
- connaissances en confection
- connaissances en informatique bureautique exigée (logiciels UNINET, MOP, NODHOS...)
- respect de processus méthodologiques rigoureux
- Sens du travail en équipe – Maîtrise de soi – Discernement – Sens de l'éthique – Capacité à organiser et à prioriser

Renseignements et candidatures :

Pour tout renseignement sur la nature et la technicité du poste :
Monsieur Michel WICQUART, Directeur du Service de l'Emploi Pénitentiaire
05 55 29 99 41

Pour tout renseignement d'ordre administratif :
Monsieur Patrick LE BOUTEILLER
05.55.29.93.96